



Les fonds européens dans la transition énergétique

Erik Van Rompay

Directeur général de PNO Consultants

PNO Consultants accompagne les entreprises et les collectivités dans le financement de la croissance verte. Le détail avec son directeur général, Erik Van Rompay.

L'UE vise un triple horizon énergétique ambitieux à l'horizon 2020. Quelle est la contribution de votre société pour atteindre ces objectifs ?

Erik Van Rompay : Le triptyque énergétique des « 3 × 20 » constitue en effet une ambition phare de l'Union qui se traduit par de très nombreux appels à projet dédiés à la transition mais également à la rénovation de nos infrastructures.

Or les entreprises et les collectivités sont bien souvent désorientées dans ce domaine de l'énergie qui propose différents instruments aux règles et acronymes parfois difficiles à saisir sans parler des programmes climats. Ainsi, notre cabinet se propose de les guider vers l'appel le plus pertinent pour valoriser leurs technologies, leur savoir-faire, et de les accompagner ensuite dans la rédaction de la réponse à l'appel à projet.

En tant que premier cabinet européen, nous proposons une offre complète et mon équipe experte, dédiée aux questions énergétiques, retravaille notamment les objectifs du projet en adéquation avec l'esprit de l'appel. Notre implantation dans 13 pays permet également de rechercher les partenaires étrangers pour obtenir un consortium de qualité si apprécié par les évaluateurs de la Commission européenne. Une fois le projet sélectionné, nous proposons aussi d'en assurer le management. Nous avons, en cela, contribué au

montage de nombreux projets européens dans le domaine du triptyque que ce soit pour les infrastructures de réseau, les smart grids, l'éolien on/off shore, les énergies marines, les biocarburants, la rénovation énergétique ou l'adaptation de la ville pour réduire les émissions liées aux transports.

- Deux instruments qui aident les PME à financer une mise sur le marché rapide des produits ou services innovants
- La BEI, enfin, et ses garanties, ses prêts bonifiés pour les porteurs de projets innovants.

Quelles sont les nouvelles pistes d'EnR à développer selon vous ?

E. V. R. : Avec une demande énergétique qui continue de croître – la demande mondiale doublera d'ici à 2050 –, seul le nucléaire est en mesure de délivrer de fortes puissances. Pour autant, il faut rééquilibrer le mix électrique en introduisant plus d'EnR qui permettront de glisser d'un système trop hiérarchique et taylorisé vers un système plus souple et décentralisé garantissant un meilleur lissage des pointes de consommation.

En la matière, des technologies actuellement inconnues vont bientôt jouer un rôle important. La Commission doit inciter à l'expérimentation puisque l'innovation va donner la réponse à notre problème énergétique. Elle doit utiliser encore plus nos centres de recherche fondamentale et aider nos start-ups à aller plus vite. Des incitations fortes pour réduire plus vite le coût de production/distribution des EnR sont nécessaires.

La Commission doit également identifier rapidement les bonnes solutions et les promouvoir. Par exemple, pour l'hydrogène, la technologie la plus propre, sa production et son stockage s'avèrent problématiques. Idem pour la 3^e génération de photovoltaïque très prometteuse mais dont les rendements restent faibles, et pour l'éolien, mature, qui se heurte à des problèmes de maintenance. Sans oublier le stockage et la distribution de l'énergie qui restent des enjeux majeurs et qui nécessiteront des efforts financiers très conséquents pour y arriver !

* CEF : Connecting Europe Facility en anglais, Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) en français

“
Accélérer et exercer un effet de levier !
”

Comment l'Europe peut-elle, selon vous, grâce aux financements, accélérer la transition énergétique en France ?

E. V. R. : Compte tenu du niveau d'investissement requis pour la transition énergétique, les fonds européens sont plus que nécessaires pour l'accélérer et exercer un effet de levier sur l'investissement privé. L'Europe met véritablement aux services de l'entreprise comme des collectivités publiques toute une palette de financements publics. Ce dispositif s'articule sur cinq axes :

- Le programme CEF* destiné à financer des grands projets (principalement transfrontaliers) d'infrastructures de réseau avec un budget total de 4,7 Mds €
- Les actions collaboratives R&D du programme Horizon 2020 à hauteur de 6 Mds € pour la croissance verte.
- Les Communautés de l'Innovation (Kics) dans le domaine du climat et de l'énergie qui lancent des appels à projets sur la transition pour des entreprises, des universités et des centres de recherches